

**PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. C. A. S. de CHAPTELAT**

**- Séance du 24 novembre 2016 -
Date de convocation 18/11/2016**

Début de séance : 18h30

Présents : Nathalie DUMAINE - Raymonde RULLLAUD - Nathalie GANDOIS - Sylvie BOIS - Jean-Paul MONTEIL - Michèle LENOIR

Absents excusés : Monique BOURDIER *donne procuration à Michèle LENOIR*
Dominique MAYEN *donne procuration à Jean-Paul MONTEIL*
Julie LENFANT *donne procuration à Nathalie DUMAINE*

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Nathalie DUMAINE

Le quorum étant atteint., le Conseil d'administration peut délibérer valablement.

Vote sur l'approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'administration :

Présents : 6 Procurations : 3

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Le dernier procès-verbal est adopté à l'unanimité

Madame la Vice-Présidente commence à exposer les dossiers suivants :

I/ LES AIDES D'URGENCE : cadre de fonctionnement

Madame la Vice-Présidente rappelle au conseil d'administration la délibération du 12 avril dernier dans laquelle des dispositions étaient prises pour des aides d'urgence. Il y a lieu de modifier le système de fonctionnement de cette aide, en remplaçant les **chèques d'accompagnement personnalisés par des bons alimentaire et des bons pour nuitées d'hôtel.**

A - l'aide alimentaire d'urgence :

Elle est destinée aux personnes n'ayant pas l'argent permettant d'acquérir les denrées alimentaires pour les tous prochains repas.

L'aide alimentaire d'urgence sera délivrée sous la forme de **bons alimentaires** d'une valeur de 50 € chacun.

- soit ces personnes sont signalées au CCAS par l'assistante sociale qui les a déjà reçues ; en transmettant la demande d'aide au CCAS, elle notera la réalité du besoin de la personne.

- soit ces personnes font appel directement au CCAS, et là, elles remplissent la demande d'aide facultative, la signent et joignent les justificatifs nécessaires, afin de calculer le Quotient Familial.

Proposition :

QF inf. à 600 1 chèque de 50 €. **3 fois par an maxi**

Dans ces deux cas, le CCAS examinera au cas par cas les demandes d'aide alimentaire, et les attribuera au plus vite, à l'issue d'une réunion exceptionnelle d'urgence.

Les bons alimentaires seront à utiliser au magasin suivant :

- SUPER CASINO avenue de Limoges à COUZEIX.

La facture sera adressée par le magasin à la Mairie de CHAPTELAT - CCAS, pour contrôle et paiement.

Vote : présents : 6 procuration : 3

Pour : 9

Contre : 0

Absentions : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité

B - Cas d'urgence qui ne peuvent attendre le lendemain, et doivent être traités de suite

- Incendie, intempéries naturelles, voir domestiques

Cette aide sera délivrée également sous la forme de **bons pour nuitées d'hôtels avec petits déjeuners.**

Les bons seront à utiliser aux hôtels suivants :

- Hôtel du Parc 18 allée du Moulin Pinard ZIN LIMOGES

- Hôtel La résidence av Georges Guingouin LIMOGES BEAUNE LES MINES

Proposition : accorder à la famille le temps de se retourner :

1 chèque de 68 € représentant 1 nuitée en chambre double, petits déjeuners compris

maxi 2 nuitées.

La facture sera adressée par l'établissement à la Mairie de CHAPTELAT - CCAS, pour paiement.

Deux questions ont posé réflexion : comment se rendre à l'hôtel, et vêtements d'urgence en cas de besoin.

Il est donc acté de faire appel aux élus/membres du CCAS, bénévoles, et en dernier recours, le CCAS financera un taxi.

Pour les vêtements, le CCAS contactera en urgence le Secours Populaire

Rappel de la vice-présidente : les deux personnes susceptibles de prendre en charge ces cas d'urgence, sont Michèle LENOIR et Nathalie DUMAINE.

Vote : présents : 6 procurations : 3

Pour : 9

Contre :

Absentions :

La délibération est adoptée à l'unanimité

II / POINT SUR LE PLAN CANICULE ET GRAND FROID

Les personnes qui s'étaient inscrites au plan canicule ont toutes été rappelées par téléphone ; elles apprécient beaucoup notre démarche, et la pensée que nous avons à leur égard.

En cas de grand froid, de neige, la même démarche sera effectuée.

III / VISITE PERSONNES AGEES

Actuellement, nous avons une liste de 6 personnes qui souhaitent être visitées et 3 à contacter.

Nous avons commencé les visites : la première, le 23 septembre, suivie d'une autre le 27 septembre. Les deux personnes étaient ravies de cette initiative. Elles ont très appréciées notre visite qui leur ont permis de passer un moment convivial, oubliant ainsi leur solitude quotidienne.

Pour nous, l'échange a été très enrichissant, et nous encourage vivement dans notre démarche.

Raymonde RULLAUD : proposer aux personnes visitées de venir au club "Soleil des Ages" les jours "jeux" et "couture", simplement pour parler et passer un bon moment , sans pour autant participer aux activités ; possibilité de passer chercher ces personnes si elles n'ont pas de moyen de se déplacer.

Egalement leur proposer les livres du club.

Se renseigner sur le cinéma seniors dans les communes .

IV/ POINT SUR LE PASSAGE D'UN EPICIER AMBULANT

Nous avons envoyé un courrier aux administrés de plus de 65 ans, les informant qu'un épicier ambulant pouvait passer dans nos villages une fois par semaine.

Onze personnes ont répondu favorablement ; les endroits concernés sont :

- LE BOURG, CHANTEGRELLE, LA PACAILLE, LE THEILLOL, CHANTELAUVE, BLEMONT, COUTEILLAS, et MONTCALM.

Premier passage le vendredi 18 novembre 2016, le matin.

Nathalie GANDOIS : elle va voir un couple de personnes âgées pour leur proposer ce service.

V/ CREATION D'UN LIEN C. C. A. S., SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

La création d'un lien CCAS sur le site internet de la Mairie, permettrait de faire connaître à nos administrés le CCAS (présentation - fonctionnement - les diverses aides ...).

Des "flashs" rappelleraient par exemple : le vaccin de la grippe ...

Une réflexion est demandée à chacun pour donner son avis, ses idées.

Nous pourrions informer les administrés, par exemple des tournées de l'épicier, du boulanger

Important : il faudra mettre régulièrement à jour le site lorsque celui-ci sera créé.

VI/ POINT SUR LE BUDGET 2016**POINT BUDGETAIRE au 24 novembre 2016**

Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
Subventions Mairie	4000,00		
Aide voyage scolaire 2015		100,00	
Aide voyage scolaire 2015		50,00	
Aide voyage scolaire 2016		108,00	
Aide voyage scolaire 2016		81,00	

Total dépenses		339,00	3661,00

Au total des dépenses de 339,00 €, vont venir s'ajouter :

- * 150 € : somme attribuée à la Banque alimentaire de la Haute-Vienne, passée en délibération au C. A. précédent. : en attente du RIB pour le paiement).
- * 30 € (environ) pour un tampon "CCAS" : en commande
- * 135 € : achat d'un composteur (en commande) pour le projet "atelier jardin" 2017.

VII/ REUNIONS PONCTUELLES AUX ADMINISTRÉS POUR 2017

Courant février 2017, (les 3 et 4) : réunion ouverte à tous les administrés sur les défibrillateurs (comment les utiliser en cas de besoin) et sur les arrêts cardiaques.

Suivant le nombre de personnes inscrites, une aura lieu le vendredi soir de 18 à 19h30, et une autre le samedi matin de 10 à 11h30. Pas plus de 20 personnes par séance ; s'il y a plus d'inscrits, d'autres dates seront programmées..

Courant second semestre 2017 : réunion ouverte à tous les administrés sur l'initiation aux gestes de premiers secours.

Ces deux réunions seront animées par Etienne COUTY, urgentiste au CHU de LIMOGES.

Débat sur la mise en place de la réunion "FORMATION" de février :

Il est obligatoire de consacrer une séance aux Associations en la présence d'une personne par Association.

Un courrier spécifique sera adressé au Président de chaque Association lorsque la date sera définie avec Etienne COUTY.

VIII/REUNIONS SENIORS

Point sur 2016 : les rencontres infos ont bien "fonctionnées", avec, à chaque réunion une trentaine de personnes. Les thèmes abordés ont permis de nombreux échanges.

Pour 2017 : 1er semestre, quatre réunions d'information (proposées par le Département de la Haute-Vienne) sont programmées ; elles vont permettre de se familiariser avec internet :

- mardi 17 janvier de 10h à 12h salle de mariages => découvrir les réseaux sociaux
- mardi 31 janvier de 10h à 12h salle de mariages => acheter et naviguer sans risque
- mardi 14 février de 10h à 12h salle de mariages => réaliser des démarches administratives
- mardi 7 mars de 10h à 12h salle de mariages => se distraire, se cultiver, voyager

Des idées pour le second semestre sont les bienvenues.

Raymonde RULLAUD : une réunion avec un(e) nutritionniste serait la bienvenue ; avec par exemple, à la clé des menus sur une semaine pour les séniors.

Jean-Paul MONTEIL : les risques domestiques chez les séniors (les tapis, le carrelage mouillé,)

A contacter la CAF ou le Conseil Départemental pour cette action.

IX/ PROJET 2017

Création d'un ATELIER JARDIN qui sera un rendez-vous entre enfants et retraités pour un atelier jardin intergénérationnel. Plus qu'un simple potager ou jardin, cet atelier sera l'occasion de tisser des liens entre générations et favoriser la transmission du savoir.

Le CCAS va acheter un composteur ; il sera installé au futur jardin (Ferme des violettes) le compost servira à enrichir la terre.

Dans les semaines à venir, un endroit sera défini et préparé pour commencer l'atelier au printemps.

Il faut réfléchir au montage de ce projet (quel jour, à quel moment, sessions de 4 semaines pour un groupe de ... enfants, puis on change de groupe ? savoir qui pourrait se positionner chez nos administrés retraités, et combien en fonction du nombre d'enfants par groupe ? etc

De nombreuses questions sur ce projet 2017 bien accueillies :

**Le meilleur jour semblerait être le mercredi après-midi.*

**En premier, il faut trouver 3 ou 4 personnes pouvant assurer la transmission de leur savoir faire en jardinage, et en même temps, encadrer les enfants.*

**Présence du groupe d'enfants sur l'année scolaire ? A réfléchir car le jardin commence au printemps et s'étale jusqu'en automne.*

**Assurance ?*

** Petite participation à demander aux parents ? 10 € ?*

** Définir l'emplacement du jardin à la "Ferme des violettes" ; si nous voulons commencer l'atelier au printemps 2017, il est nécessaire de le labourer sans trop tarder et trouver un agriculteur pour effectuer ce travail.*

** Certains ont évoqué l'atelier jardin en carrés, à hauteur, à voir.*

X/ QUESTIONS DIVERSES

Actions que vous aimeriez mettre en place en 2017

A ce jour, pas d'autres actions en vue.

La vice-présidente remercie l'ensemble du Conseil d'Administration, et clôture la séance.

Fin de séance 20h 30.

Michèle LENOIR

Nathalie DUMAINE

Sylvie BOIS

Jean-Paul MONTEIL

Raymonde RULLAUD

Nathalie GANDOIS